

**DEPARTEMENT DU CALVADOS** ARRONDISSEMENT DE VIRE **CANTON DE CONDE SUR NOIREAU** Commune déléguée de Vassy

# ARRETE COMMUNAL PORTAINT CIRCULATION ALTERNÉE POUR EMPIETEMENT CHAUSSEE

## Le Maire de Valdallière ;

Vu le code de la route et notamment les articles R 110-1, R 110-2, R 411-5, R 411-8, R 411-18 et R 411-25 à R

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2213-1 à L 2213-6 ;

**Vu** la demande en date du 02/10/2023 par Monsieur Romain LEBEL représentant l'entreprise GARCZYNSKI TRAPLOIR FORLUX – OMEXOM-CITEOS CAEN 860 Boulevard Charles Crtos ZAC Objectifs SUD 14123 IFS **Vu** l'arrêté de délégation et de signature en date du 02 juin 2020 au maire délégué de Vassy

Considérant qu'en raison du déroulement des travaux de renouvellement du réseau HTA sur la RD512 Route de Condé au niveau du lieu-dit le Haut Cagny il y a lieu de restreindre la circulation à une voie - à l'aide d'un alternat par feux tricolores;

### ARRÊTE :

#### Article 1er

A compter du 23 octobre 2023 et jusqu'à la fin des travaux (prévision 30 jours calendaires), la circulation sur la RD512 route de Condé sera réduite à une voie et réglée par alternat par feux tricolores afin de pouvoir réaliser les travaux de renouvellement du réseau HTA.

#### Article 2

Les dépassements sur l'emprise du chantier sont interdits quelles que soient les voies laissées libres à la circulation.

#### Article 3

Pendant la durée des travaux, aucun stationnement ne sera autorisé sur l'emprise de la zone de travaux.

#### Article 4

La signalisation sera conforme aux prescriptions définies par l'instruction interministérielle sur la signalisation temporaire approuvées par l'arrête interministériel du 6 novembre 1992. La fourniture, la pose et la maintenance de la signalisation seront assurées par les soins de l'entreprise GARCZYNSKI TRAPLOIR FORLUX HOMEXOM-CITEOS CAEN.

### Article 5

Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

#### Article 6

Le présent arrêté sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur à chaque extrémité du chantier.

## Article 7

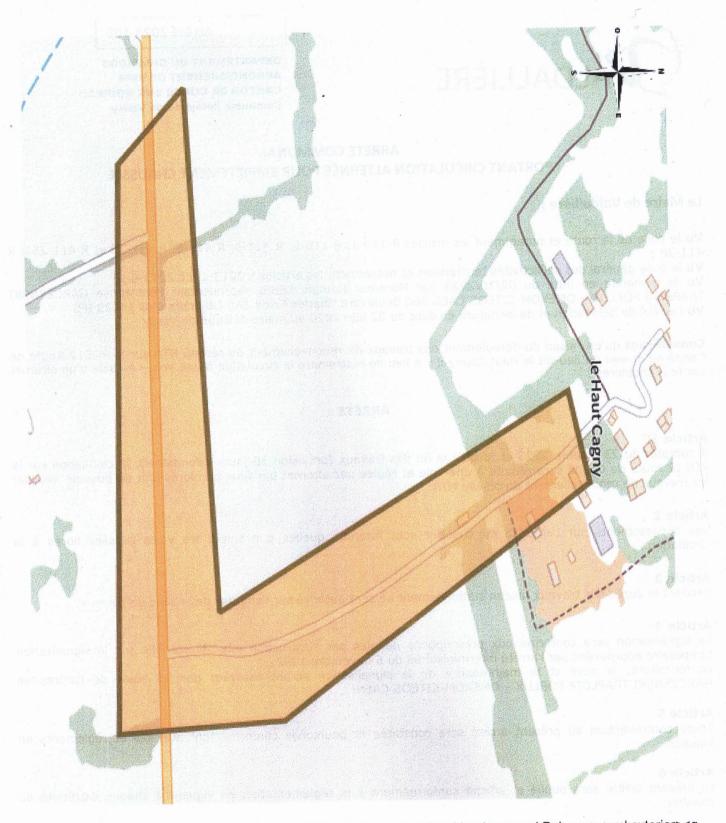
Ampiliation faite à :

Monsieur le commandant de la brigade de gendarmerie de Valdalliere Le Directeur Général des services de Valdallière Le service Technique de Vassy

L'entreprise GARCZYNSKI TRAPLOIR FORLUX - OMEXOM-CITEOS CAEN chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Vassy - Valdallière, Le 03 octobre 2023 Le Maire déléqué Mickaël GUETTIER





Coordonnées : <gml:MultiSurface srsName="EPSG:4171"><gml:surfaceMember><gml:Polygon><gml:exterior><gml:LinearRing><gml:posList srsDimension="2">-0.640438 48.853883 -0.634945 48.853798 -0.635052 48.855 309 -0.637284 48.858118 -0.638164 48.857935 -0.636104 48.85473 -0.641168 48.85449 -0.640438 48.85388 3</gml:posList></gml:LinearRing></gml:exterior></gml:Polygon></gml:surfaceMember></gml:MultiSurface>